



**Communiqué de presse**  
**Le 3 avril 2013**

## **Après le Forum des archivistes, faire reconnaître plus encore la place centrale des archives (et données) au cœur de nos sociétés actuelles**

À l'issue de la première édition du Forum des archivistes (Angers, 20-22 mars 2013) et d'un scrutin mobilisant près d'un tiers de ses plus de 1650 membres, l'Association des archivistes français s'est dotée d'un nouveau Conseil d'administration présidé par Jean-Philippe LEGOIS, responsable des Archives municipales de Sevrans.

L'AAF a souhaité faire du Forum un moment de prise de position et de mobilisation face à des décisions importantes et pour lesquelles l'association et les archivistes entendent peser.

Ces 3 jours intenses d'échanges ont permis de faire émerger des propositions pour l'élaboration annoncée et concertée d'une nouvelle loi patrimoine touchant notamment les archives. Une table ronde conclusive a permis de faire remonter un certain nombre de grandes interrogations et propositions des professionnels, tant sur le projet de règlement européen, sur les archives électroniques et les "données" ou la décentralisation que sur les moyens accordés à la mise en place de ces nouvelles politiques publiques des archives.

Le Service interministériel des archives de France, qui est chargé de la concertation autour du projet de loi pour la partie archives, était représenté par Françoise BANAT-BERGER, qui a pu ainsi apporter quelques premiers éléments de réponse et entamer le débat avec l'AAF, se voulant force de proposition et souhaitant rassembler ses propositions sous forme de "livre blanc". La loi patrimoine sera le fruit d'une large concertation et l'AAF compte y prendre toute sa part, puisqu'il s'agit, pour le réseau des archives, de se doter de règles communes, y compris dans ses relations avec la société toute entière.

Face à un possible projet de loi européen règlement européen relatif à la suppression des données personnelles, dans le cadre du droit à l'oubli, l'AAF a également réagi en lançant officiellement une pétition contre celui-ci, menaçant tous les citoyens d'être ainsi privés d'une part de leur mémoire et de l'accès aux informations les concernant.

Plus qu'une simple opposition, les archivistes ont donc la volonté de rouvrir le débat afin d'éviter une suppression irrévocable des données. Il s'agit également de s'appliquer à développer la protection et la gestion adéquates des données afin que celles-ci participent à l'utilité publique. Ainsi, la pétition, lancée le jeudi 21 mars, sur la plateforme Change.org, à l'issue de l'Assemblée générale de

l'AAF, et intitulée « Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles », rencontre un vif succès, avec plus de 1 000 signatures enregistrées en 72 heures, plus de 11 000 signatures en 120 h, plus de 24 000 en 132 h, plus de 27 000 en 144h... Pour dépasser les 36 000 signatures en ce mardi 2 avril au soir.

La semaine dernière, à l'occasion d'un rendez-vous sur d'autres points avec Denis BERTHOMIER, conseiller culture du Premier ministre, nous avons pu faire faire un premier état de la mobilisation une semaine jour pour jour après le lancement de la pétition : nous en étions à 30 534 signataires, dont près de 2 000 étrangers, dont 800 belges, 300 canadiens, 100 suisses, 50 allemands, 50 anglais, 45 espagnols ; outre la Fédération française de généalogie (FFG), la Revue française de généalogie, Geneanet, l'Interassociation Archives Bibliothèques Documentation (IABD), nous avons le soutien de la présidente de l'Association des archivistes suisses, Anna Pia MAISSEN, du président du CNAHES, Jean-Paul ORIENT, de l'AFPAP, Jacques PEROT, du GERME, Robi MORDER, et de l'ancien président de l'association de généalogie Wallonia ; et nous avons d'ores et déjà le soutien d'enseignants-chercheurs, tels que Michel DREYFUS, Jean-Philippe GENET, Bruno GROppo, Denis PESCHANSKI, Michel PIGENET, Jean-Louis ROBERT (Paris 1), Anne-Marie HELVETIUS, Tramor QUEMENEUR (Paris 8), Jean-Claude FARCY (Dijon) et Jean-Luc PINOL (ENS Lyon).

Une prise de parole du Premier ministre est attendue.

Nous allons encore intensifier la mobilisation, notamment dans les pays européens non-francophones, grâce au réseau de l'ICA (Conseil international des archives).

Enfin, avec le concours de "Limonade & Co" et le soutien de la FFG, de la Revue française de généalogie, de Geneanet et de l'IABD, nous allons lancer une campagne d'affiches en 4 langues afin d'amplifier la mobilisation que nous comptons porter à la connaissance des parlementaires européens.

**Signer la pétition : [www.change.org/EUdataP](http://www.change.org/EUdataP)**



**Contacts :**

Association des archivistes français - Alice Grippon  
8 rue Jégo – 75013 Paris

[Delegation\\_generale@archivistes.org](mailto:Delegation_generale@archivistes.org) ou 01-46-06-40-12